

Rapport annuel **31/12/18**

Label Europe Actions

Forme juridique: FCP

Classification : Actions Internationales

Date d'agrément: 18/06/02

RAPPORT DE GESTION

Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de croissance à long terme du capital, mesurée en Euro, en investissant plus particulièrement sur les marchés actions internationales de sociétés satisfaisant aux critères d'investissement socialement responsable.

Indicateur de référence

L'indice MSCI Europe, dividendes nets réinvestis établi par Morgan Stanley Capital International est composé d'actions des plus grandes capitalisations des pays européens.

La composition de l'indice est disponible sur le site: www.msci.com.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie? L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes. L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés actions internationales.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de crédit: Risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie: Risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: Certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

Risque global

La méthode de calcul choisie pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement telle que prévue aux termes de l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers n°2011-15 relative aux modalités de calcul du risque global des OPCVM et des FIA agréés.

Commentaire de gestion

L'année 2018 se sera révélée particulièrement délicate pour l'ensemble des marchés boursiers mondiaux, laissant entrevoir les premiers signes d'un essoufflement de la croissance au niveau mondial. Si du côté des Etats-Unis, l'activité a accéléré, en zone euro, au Japon et en Chine, la croissance a déçu, impactée par les incertitudes autour de la « guerre commerciale » américaine. La Réserve Fédérale américaine (quatre hausses de taux en 2018) et la Banque d'Angleterre ont continué à normaliser leur politique monétaire tandis que la BCE

stoppeait définitivement ses achats nets d'actifs.

Aux Etats-Unis, la croissance économique est restée très allante en 2018, puisqu'elle devrait s'établir à +2.9% contre +2.2% en 2017. Cette accélération provient essentiellement d'une hausse de la consommation et de l'investissement, ces derniers ayant fortement bénéficié de la réforme fiscale votée par l'administration Trump en 2017. Le marché du travail reste très bien orienté puisque le taux de chômage est resté proche de ses plus bas historiques, à savoir 3.9%. L'inflation, quant à elle, est revenu à son niveau de janvier 2018, sur fond de baisse des prix du pétrole.

Au Royaume-Uni, les incertitudes liées à l'issue du Brexit sont toujours aussi importantes et cela s'est ressenti à travers la croissance, qui a continué à ralentir. En Italie, le budget italien a finalement été adopté après que le gouvernement a accepté de revoir à la baisse ses objectifs de déficit (2.04% contre 2.4% auparavant). En France, les manifestations des « gilets jaunes » ont débouché sur l'annonce de nouvelles mesures de la part de l'exécutif visant à renforcer le pouvoir d'achat. Ces mesures impliqueraient une hausse du déficit public en 2019 à +3.4% avant de repasser en dessous des 3% en 2020.

Pour ce qui est de l'activité économique en zone euro, le PIB aurait progressé de +1.9% en 2018 contre +2.4% en 2017. Si la consommation a légèrement baissé, l'investissement est resté robuste et ce sont principalement les performances à l'export et en particulier vers la Chine qui semblent avoir impacté la croissance en zone euro. Le marché du travail continue de s'améliorer (chômage à 8.1% contre 8.6% en début d'année) malgré une stabilisation de ce dernier depuis juillet.

Les incertitudes liées à la "guerre commerciale" ont pesé sur la croissance chinoise. Des effets plus importants sont à prévoir courant 2019 sauf si les mesures fiscales prévues par Pékin visant les ménages et les entreprises parviennent aux effets escomptés.

Ces différents aléas, souvent plus politiques et géopolitiques que purement macroéconomiques, ont été très mal perçus par les marchés qui ont affiché une baisse sensible et particulièrement marquée au 4e trimestre 2018, l'une des manifestations les plus spectaculaires étant le plongeon des valeurs du NASDAQ et des "GAFA" en particulier. Sans surprise, les secteurs jugés les plus défensifs et générateurs de cash ont bien tiré leur épingle du jeu (opérateurs de

télécommunications, services aux collectivités, santé) au contraire de leurs homologues les plus cycliques.

Label Europe Actions a terminé l'année en nette baisse, surperformant néanmoins très significativement son indice de référence. Cette bonne performance relative tient bien sûr partiellement à la non-détention de grandes valeurs d'indices (comme de coutume dans tous les marchés baissiers), particulièrement Bayer, BAT, AB Inbev, Banco Santander ou HSBC), mais aussi à une bonne sélection de valeurs dans la santé : AstraZeneca, qui a définitivement changé de statut en devenant une valeur de croissance dans son secteur, ou Siemens Healthineers, scission du pôle Diagnostics de Siemens introduit en bourse en 2018. De manière plus générale, le choix délibéré d'accroître le profil défensif du portefeuille fin 2017 s'est avéré payant : on retrouve ainsi parmi les meilleures contributions de l'année des valeurs de consommation comme Pernod-Ricard et Ahold-Delhaize (ce dernier étant en outre très exposé au marché américain). Les valeurs pétrolières (Total, Equinor, ex-Statoil), Linde (en cours de fusion avec Praxair ce qui lui confère une histoire spécifique pour 2019) et Dassault Systèmes (positionné avec le bon produit sur des marchés en plein décollage) ont également bien tiré leur épingle du jeu.

Du côté des déceptions, on retrouve diverses valeurs cycliques : Legrand, Bureau Veritas, Wärtsilä... titres sur lesquels nous n'avons pas cependant pas d'inquiétudes majeures. Les valeurs aux multiples élevés comme Inditex ont été particulièrement sanctionnées par des résultats légèrement en-deçà des attentes. Suez, auteur d'un très important avertissement sur ses résultats, a eu un impact extrêmement négatif sur l'année.

L'évolution la plus notable du fonds en 2018 aura été la poursuite de la repondération du secteur pharmaceutique. La sortie de Novartis a été plus que largement compensée par l'entrée de Lonza et celle d'AstraZeneca, cette dernière combinant un profil de croissance désormais supérieur à la moyenne du secteur, une visibilité correcte, un rendement attractif et une valorisation raisonnable. De plus, le fonds a participé à l'introduction en bourse – couronnée de succès – de Siemens Healthineers. Les évolutions de l'univers éligible aux critères ISR ont conduit à sortir les lignes Generali (au profit de Zurich Insurance), Crédit Agricole (en faveur de LSE et d'Unicredit) et ENI (compensée par la repondération des valeurs pétrolières en portefeuille). La volonté d'augmenter l'exposition au secteur de télécommunications nous a amenés à initier une ligne

Bouygues.

2019 s'annonce comme une année compliquée une fois de plus. Une des craintes que l'on pouvait avoir l'année dernière, à savoir un renversement du mixte croissance / inflation allant de le sens d'une accélération de cette dernière, semble désormais beaucoup moins d'actualité au vu du ralentissement observé au 4e trimestre 2018 en Chine, en Europe, et désormais aux Etats-Unis avec une période prolongée de shutdown. Mais le cadre général d'une économie en ralentissement offre peu de perspectives aux révisions à la hausse des bénéfices – traditionnellement l'un des principaux moteurs des marchés actions. Rappelons-nous, en effet, que l'autre moteur, la phase de revalorisation des multiples, s'est déjà largement produite.

Ces éléments nous amènent à conserver une politique d'investissements vers des entreprises de qualité, aux structures financières très solides et aux perspectives assez visibles et, bien sûr, pratiquant parmi les meilleures politiques ISR de leurs secteurs.

Nous privilégions donc une allocation assez peu cyclique, tournée vers les sociétés bénéficiant d'une forte visibilité de leurs cash-flows.

Au 31 décembre 2018, la performance annuelle nette de la part A est de -9.36% et celle de la part S est de -8.41%.

Les chiffres cités ont trait aux années et aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Techniques de gestion efficace et instruments financiers dérivés

Conformément aux dispositions des articles 27 et 32 à la Position AMF n°2013-06 relative aux fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM, sont annexées au présent rapport, les informations relatives à l'exposition obtenue au travers de techniques de gestion efficace de portefeuille et au travers d'instruments financiers dérivés de l'OPCVM.

Techniques de gestion efficaces du portefeuille (art 27)	
Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficaces (Repo, Prêts/emprunts de titres, cessions temporaires)	Néant
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations de techniques de gestion efficaces du portefeuille	
Espèces	Néant
Titres de créance	Néant
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Revenu brut reçu par l'OPCVM lié à ces opérations *	Néant
Coût et Frais directs et indirects supportés par l'OPCVM directement liés à ces opérations *	Néant
Liste des contreparties liées à ces opérations	Néant

* Les montants affichés représentent les revenus bruts ainsi que les coûts et frais liés aux opérations de techniques efficaces du portefeuille acquis au cours de l'exercice fiscal

Tableau relatif aux opérations sur les marchés dérivés (art 32)	
Exposition sous-jacente aux instruments financiers dérivés	Néant
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations sur les marchés dérivés	
Espèces	Néant
Titres de créance	Néant
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Liste des contreparties liées à ces opérations	Néant

Exercice des droits de vote

Au cours de l'exercice écoulé, les décisions de vote ont été prises conformément à la politique de vote définie par AXA INVESTMENT MANAGERS et aux meilleures pratiques en place sur le plan national pour préserver l'intérêt des porteurs. Cette politique est exposée en détail sur le site Internet d'AXA INVESTMENT MANAGERS (www.axa-im.com) sous la rubrique : «Investissement Responsable». Conformément aux dispositions de l'article 314-101 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, un rapport dans lequel la société de gestion rend compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote sera annexé à son rapport de gestion.

Politique d'exécution / de sélection des intermédiaires

La société de gestion a établi un document «Politique

d'exécution» présentant sa politique d'exécution d'ordres, son suivi et sa communication ainsi que toute information appropriée sur les mesures raisonnables qu'elle prend en vue d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients. Conformément aux dispositions de l'article 314-72 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la politique d'exécution des ordres de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS est publiée sur le site Internet (www.axa-im.fr) sous la rubrique : «Nos politiques internes». En cas de délégation de la gestion par AXA IM Paris vers une autre entité, la politique d'exécution des ordres du délégataire s'appliquera. Par ailleurs et afin de rechercher le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres initiés par les gérants de portefeuille, AXA INVESTMENT MANAGERS a défini une procédure de sélection et de suivi de ses intermédiaires et contreparties. Cette procédure vise à encadrer : 1 - le processus d'autorisation des intermédiaires/contreparties avec lesquels la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS souhaite traiter, 2 - la façon dont les relations avec ces intermédiaires/contreparties sont suivies et contrôlées. Ces intermédiaires et contreparties sont réglementairement tenus de nous offrir la meilleure exécution possible. La société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et, en particulier, la qualité d'exécution des entités sélectionnées dans le cadre de cette procédure.

Information sur la rémunération

Conformément aux exigences de transparence sur la rémunération applicables aux sociétés de gestion de portefeuille, la présente section expose les éléments principaux des politiques et pratiques de rémunération mises en œuvre par AXA Investment Managers (ci-après "AXA IM"). Des précisions supplémentaires actualisées concernant notamment le Comité de rémunération et la manière dont la rémunération et les avantages sont attribués aux salariés sont également disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.axa-im-international.com/remuneration. Un exemplaire papier de ces informations est disponible, sans frais sur demande.

Gouvernance - Une Politique globale, validée par le Comité de rémunération d'AXA IM, définit les principes de rémunération applicables à l'ensemble des entités du Groupe. Elle tient compte de la stratégie d'AXA IM, de ses objectifs, de sa tolérance au risque et des intérêts à long terme de ses clients, actionnaires et salariés. Dans la lignée des politiques et procédures de rémunération définies et validées au niveau du Groupe AXA IM, le

Comité de rémunération veille à ce que la Politique globale de rémunération soit appliquée de manière cohérente et équitable au sein d'AXA IM et à ce qu'elle soit conforme aux réglementations et recommandations en vigueur en matière de rémunération. L'évaluation centrale et indépendante de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération aux procédures et politiques adoptées par le Groupe AXA IM est effectuée par le Département de l'audit interne du Groupe AXA IM qui présente chaque année ses conclusions au Comité de rémunération d'AXA IM pour lui permettre d'effectuer ses diligences. Ces conclusions n'ont fait état d'aucune remarque particulière au sujet de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération. Le résultat de l'examen annuel du Comité de rémunération d'AXA IM est présenté au Conseil d'administration d'AXA Investment Managers Paris ainsi que les modifications apportées à la Politique globale de rémunération. Ces modifications portent principalement sur l'introduction d'informations nouvelles (réglementation MiFiD), la simplification de la composition des instruments de la rémunération différée et la modification de la structure du DIP (Deferred Incentive Plan - fonds).

Éléments qualitatifs et quantitatifs -Les données chiffrées fournies ci-après concernent AXA Investment Managers pour l'ensemble des filiales du Groupe AXA Investment Managers et tous types de véhicules d'investissement confondus au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les montants relatifs aux rémunérations se sont vus appliquer une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion du FCP.

Montant total des rémunérations versées et/ou attribuées à l'ensemble du personnel sur l'exercice clos au 31 décembre 2018 (1)	
Rémunérations fixes (2) (en milliers d'euros)	166,82
Rémunérations variables (3) (en milliers d'euros)	195,78
Nombre total d'employés (4)	2 547 dont 846 pour AXA IM Paris, société de gestion du FCP

(1) Les informations sur la rémunération n'incluent pas les charges sociales, après application d'une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion du FCP.

(2) Les rémunérations fixes sont composées du salaire de base et de tous autres composants de rémunération fixe payés à l'ensemble du personnel d'AXA Investment Managers au 1er janvier 2018.

(3) Les rémunérations variables, composées d'éléments de salaires variables discrétionnaires, immédiats et différés, incluent :

- les montants attribués au titre de la performance de l'année précédente et entièrement versés sur l'exercice sous revue (rémunérations variables non différées),
- les montants attribués au titre de la performance des années précédentes et de l'exercice sous revue (rémunérations variables différées),
- et des intéressements à long terme mis en place par le Groupe AXA.

(4) Le nombre total d'employés correspond à l'effectif incluant les contrats à durée indéterminée, les contrats à durée déterminée et les conventions de stage au 31 décembre 2018.

(5) Le nombre total d'employés concernés correspond au nombre total d'employés concernés au sein Groupe AXA Investment Managers et au sein d'AXA Investment Managers Paris au 31 décembre 2018.

Montant agrégé des rémunérations versées et/ou attribuées aux collaborateurs et autres cadres supérieurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des portefeuilles gérés (1)			
	Collaborateurs ayant un impact direct sur le profil de risque des véhicules d'investissement	Cadres de direction	Total
Rémunérations fixes et variables (en milliers d'euros) (2) (3)	103,44	61,44	164,89
Nombre d'employés concernés (5)	255 dont 106 pour AXA IM Paris, société de gestion du FCP	71 dont 16 pour AXA IM Paris, société de gestion du FCP	326 dont 122 pour AXA IM Paris, société de gestion du FCP

Commissions

Les frais de transaction prélevés par le Dépositaire sont intégralement conservés par lui.

Services d'aide à la décision d'investissement et compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Conformément aux dispositions de l'article 314-75-1 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, une information sur la politique de sélection et d'évaluation des entités fournissant des services d'aide à la décision d'investissement est disponible sur le site internet de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS (www.axa-im.fr) sous la rubrique "Nos politiques internes". Par ailleurs, conformément aux dispositions des articles 314-82 et 319-18 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, il est également tenu à disposition des porteurs un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation établi par la société de gestion. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.axa-im.fr sous la rubrique : «Nos politiques internes».

Politique d'exécution / de sélection des intermédiaires

La société de gestion a établi un document «Politique d'exécution» présentant sa politique d'exécution d'ordres, son suivi et sa communication ainsi que toute information appropriée sur les mesures raisonnables qu'elle prend en vue d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

Conformément aux dispositions de l'article 314-72 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la politique d'exécution des ordres de la société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS est publiée sur le site Internet (www.axa-im.fr) sous la rubrique : «Nos politiques internes».

En cas de délégation de la gestion par AXA IM Paris vers une autre entité, la politique d'exécution des ordres du délégataire s'appliquera.

Par ailleurs et afin de rechercher le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres initiés par les gérants de portefeuille, AXA INVESTMENT MANAGERS a défini une procédure de sélection et de suivi de ses intermédiaires et contreparties.

Cette procédure vise à encadrer :

- 1 - le processus d'autorisation des intermédiaires/contreparties avec lesquels la société

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS souhaite traiter,

2 - la façon dont les relations avec ces intermédiaires/contreparties sont suivies et contrôlées.

Ces intermédiaires et contreparties sont règlementairement tenus de nous offrir la meilleure exécution possible.

La société AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et, en particulier, la qualité d'exécution des entités sélectionnées dans le cadre de cette procédure.

Informations sur les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance « ESG »

Conformément au décret 2015-1850 29 décembre 2015, nous vous informons que le fonds applique simultanément les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, tels que déterminés par le groupe AXA INVESTMENT MANAGERS. Chez AXA IM, acteur de l'Investissement Responsable depuis près de 20 ans, nous pensons qu'être un gestionnaire d'actifs responsable est fondamental pour notre succès à long terme. Selon nous, les facteurs ESG peuvent influencer non seulement la gestion des portefeuilles d'investissement sur l'ensemble des classes d'actifs, des secteurs, des entreprises et des régions, mais également les intérêts divers touchant les clients et autres parties prenantes. AXA IM a préparé un code de transparence spécifique pour chacun des fonds bénéficiant du Label ISR. Il est appliqué par l'OPCVM et décrit plus amplement les principaux critères retenus, la méthodologie d'analyse mise en œuvre ainsi que la manière dont les résultats d'analyse sont intégrés dans le processus d'investissement et de désinvestissement de l'OPCVM. Ce code de transparence est consultable sur le site internet de la société AXA Investment Managers Paris (www.axa-im.fr). Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsable (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. L'ISR est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. Le label ISR, attribué au terme d'un processus strict de labélisation mené par des organismes indépendants, constitue un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie plus durable.

Modifications intervenues

- Suppression des droits d'entrée et de sortie pour les parts "S" désormais réservées (et non plus destinées à...) aux OPCVM et/ou OPC gérés par le Groupe AXA.

- Mise à jour annuelle du KIID.

Modifications à intervenir

- Néant

Données relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR)

Sur la période, l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres.

[Le prospectus complet \(visé par l'AMF\) est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris – Tour Majunga - La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide - 92800 Puteaux.](#)

Commissaire aux comptes :

[PriceWaterhouseCoopers France](#)



LABEL EUROPE ACTIONS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018**

LABEL EUROPE ACTIONS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
TOUR MAJUNGA - 6 PLACE DE LA PYRAMIDE
92208 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement LABEL EUROPE ACTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



LABEL EUROPE ACTIONS

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



LABEL EUROPE ACTIONS

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



LABEL EUROPE ACTIONS

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

LABEL EUROPE ACTIONS

**RAPPORT ANNUEL
AU
31/12/2018**

Bilan actif au 31/12/2018 en EUR

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	175 333 636,03	178 311 924,76
Actions et valeurs assimilées	163 049 060,36	168 540 229,16
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	163 049 060,36	168 540 229,16
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	12 284 575,67	9 771 695,60
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	12 284 575,67	9 771 695,60
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	285 668,08	199 624,23
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	285 668,08	199 624,23
Comptes financiers	1 722 305,10	72 287,35
Liquidités	1 722 305,10	72 287,35
Total de l'actif	177 341 609,21	178 583 836,34

Bilan passif au 31/12/2018 en EUR

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	129 126 535,54	139 926 467,76
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	36 802 257,85	25 389 886,59
Report à nouveau (a)	4 385 456,56	7 827,35
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 949 802,23	8 388 414,34
Résultat de l'exercice (a, b)	3 982 041,31	4 038 791,79
Total des capitaux propres	177 246 093,49	177 751 387,83
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de financiers titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	72 707,42	832 448,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	72 707,42	832 448,51
Comptes financiers	22 808,30	0,00
Concours bancaires courants	22 808,30	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	177 341 609,21	178 583 836,34

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-bilan au 31/12/2018 en EUR

	31/12/2018	29/12/2017
Operations de couverture		
Engagements sur marches regleentes ou assimiles		
Total Engagements sur marches regleentes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
Total Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
Engagements sur marches regleentes ou assimiles		
Total Engagements sur marches regleentes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
Total Autres operations	0,00	0,00

Compte de résultat au 31/12/2018 en EUR

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	2 014,67
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 581 605,71	4 773 552,41
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	4 581 605,71	4 775 567,08
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 587,09	6 287,01
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	6 587,09	6 287,01
Résultat sur opérations financières (I - II)	4 575 018,62	4 769 280,07
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	857 229,31	745 384,88
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-I) (I - II + III - IV)	3 717 789,31	4 023 895,19
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	264 252,00	14 896,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	3 982 041,31	4 038 791,79

Annexes

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La devise de comptabilité du portefeuille est l'EUR.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives.

Evénement exceptionnel intervenu au cours de l'exercice : Néant.

Changements comptables soumis à l'information des porteurs : Néant.

Changements d'estimation et changements de modalités (à justifier le cas échéant) : Néant.

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice : Néant.

1. Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêt des comptes annuels de la manière suivante :

Valeurs mobilières :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers :

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers : cours de clôture du jour de valorisation (source : Thomson-Reuters).
- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Les justificatifs sont communiqués au Commissaire aux comptes à l'occasion de ces contrôles.
- Devises : les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur euro suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : WM Company).
- Les obligations et produits de taux indexés à taux fixe ou variable sont valorisés quotidiennement à leur valeur de marché sur la base de cours d'évaluation provenant de fournisseurs de données éligibles et classés par ordre de priorité selon le type de l'instrument. Ils sont évalués en prix pied de coupon.
- Bon du Trésor à intérêts annuels (BTAN), bon du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF) et billets de trésorerie (T-bills) :
 - Les BTAN, BTF et T-bills (hors émissions françaises) de durée de vie inférieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient inférieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation).
En présence d'une forte variation des marchés, la méthode linéaire est abandonnée et les instruments sont valorisés selon la méthode réservée aux BTAN, BTF et T-bills (hors émissions françaises) de durée de vie supérieure à trois mois.
 - Les BTAN, BTF et T-bills (hors émissions françaises) de durée de vie supérieur à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient supérieure à

trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués à leur valeur de marché (sources : BGN, Bloomberg).

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Les parts ou actions d'OPC :

- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative officielle publiée. Les organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative de l'OPC sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les Titres de Créance Négociable :

- Titres de Créance Négociable (TCN) de maturité inférieure à trois mois :

Les TCN de durée de vie inférieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir devient inférieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation).

Dans certains cas (événement de crédit par exemple), la méthode simplificatrice est abandonnée et le TCN est valorisé au prix du marché selon la méthode appliquée pour les TCN de maturité supérieure à trois mois.

- Titres de Créance Négociable (TCN) de maturité supérieure à trois mois :

Ils sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :

- pour l'Euro, courbe de swap EONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS).

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

Les instruments de titrisation :

- Titres adossés à des actifs (ABS) : les ABS sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de prestataires de service, de fournisseurs de données, de contreparties éligibles et/ou de tierces parties désignés par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).
- Obligations adossées à des actifs (CDO) et Obligations adossées à des prêts (CLO) :
 - (i) les tranches subordonnées émises par des CDO et/ou CLO et (ii) les CLO « sur-mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant des banques arrangeuses, des « Lead Managers », des contreparties s'étant engagées à fournir ces cours d'évaluation et/ou des tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles)
 - les titres émis par des CDO et/ou CLO qui ne sont ni (i) des tranches subordonnées de CDO et/ou CLO ni (ii) des CLO « sur mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).

Les cours utilisés pour l'évaluation des instruments de titrisation sont sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Prêt/Emprunt :

- Prêts de titres : les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché des titres ; la créance représentative des titres prêtés est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Emprunts de titres : la dette représentative des titres empruntés est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Pensions :
 - Prises en pension : la créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
 - Mises en pension : les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé :

Ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation

- Contract for difference (CFD) : les CFD sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture du jour de valorisation des titres sous-jacents. La valeur boursière des lignes correspondantes mentionne le différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents.
- Dérivés sur événement de crédit (CDS) : les CDS sont valorisés selon la méthode standard pour les CDS préconisée par l'ISDA. (sources : Markit pour les courbes de CDS et le taux de recouvrement ainsi que Bloomberg pour les courbes de taux d'intérêts).
- Changes à terme (Forex Forwards) : les changes à terme sont valorisés sur la base d'un calcul prenant en compte :
 - La valeur nominale de l'instrument,
 - Le prix d'exercice de l'instrument,
 - Les facteurs d'actualisation pour la durée restant à courir,
 - Le taux de change au comptant à la valeur au marché,
 - Le taux de change à terme pour la durée restant à courir, défini comme le produit du taux de change au comptant et le rapport des facteurs d'actualisation dans chaque monnaie calculé en utilisant les courbes de taux appropriées.

⇒ Produits dérivés de gré à gré au sein de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

- Swap de taux de maturité inférieure à trois mois :

Les swaps de maturité inférieure à trois mois à la date de départ du swap ou à la date de calcul de la valeur liquidative sont valorisés de façon linéaire.

Dans le cas où le swap n'est pas adossé à un actif spécifique et en présence d'une forte variation des taux d'intérêt, la méthode linéaire est abandonnée et le swap est valorisé selon la méthode réservée aux swaps de taux de maturité supérieure à trois mois.

- Swap de taux de maturité supérieure à trois mois :

- Swap de taux contre EONIA, FED FUNDS ou SONIA :

Ils sont valorisés selon la méthode du coût de retournement. A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. L'actualisation se fait en utilisant une courbe de taux zéro-coupon.

Lorsque la maturité résiduelle du swap devient inférieure à trois mois, la méthode de linéarisation est appliquée.

- Swap de taux d'intérêts contre une référence EURIBOR ou LIBOR :

Ils sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

⇒ Produits dérivés de gré à gré en dehors de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

Les instruments dérivés sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

2. Méthodes de comptabilisation

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons ENCAISSES.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de l'UCIT et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières (frais exclus).

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche, pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First In » « First Out » ; « premier entré – premier sorti ») est utilisée.

2. Politiques de distribution

Les Sommes Distribuables sont composées conformément aux dispositions légales, par :

- le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les Sommes Distribuables, indépendamment l'une de l'autre, seront capitalisées et/ou distribuées et/ou reportées, en tout ou partie, selon la décision de la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Des acomptes peuvent être mis en distribution en cours d'exercice, sur décision de la société de gestion et dans la limite des Sommes Distribuables réalisées à la date de la décision.

Des acomptes peuvent être mis en distribution en cours d'exercice, sur décision de la société de gestion et dans la limite des Sommes Distribuables réalisées à la date de la décision.

3. Méthode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- les commissions de mouvement facturées à l'OPC,
- la rémunération perçue par l'agent prêteur résultant de la mise en place des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais de gestion et de fonctionnement facturés à l'OPC, sont donc :

- Frais directement imputés au compte de résultat de l'OPC :
 - Frais de gestion : de gestion dont frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats) :

- Pour les parts de la catégorie « A » : Le taux maximum s'élève à 1,50% de l'actif net (OPC inclus).
- Pour les parts de la catégorie « S » : Le taux maximum s'élève à 0,40% de l'actif net (OPC inclus).
- Frais indirect maximum (commission et frais de gestion) :
 - Néant (Dans la mesure où l'investissement de l'OPCVM dans des OPC sous-jacents ne représente pas plus de 20% de son actif, le niveau de frais indirects n'a pas à être précisé dans le tableau ci-dessus, toutefois cela ne signifie pas pour autant qu'aucun frais ne sera supporté par l'OPCVM du fait de cet investissement).
- Commission de mouvement / Dépositaire :
 - Le prélèvement sur chaque transaction est de 50 euro TTC maximum.
- Commission de surperformance :
 - Néant
- Rétrocession de frais de gestion :
 - Néant
- Nature des frais pris en charge par l'entreprise pour les fonds d'épargne salariale. Cette rubrique de frais n'est pas applicable aux OPC autres que les Fonds d'Epargne Salariale :
 - Non applicable

Le fonds a pris en charge des frais exceptionnels à hauteur de 22,896.00 euros liés au recouvrement de créances relatives à des retenues à la source payées sur les dividendes perçus de sociétés étrangères

4. Calcul des ratios et des engagements

Les fonds détenant des contrats financiers calculent ses règles de division des risques, conformément à l'article R.214-30 du Code Monétaire et Financier, en tenant compte des instruments financiers sous-jacents à ces contrats.

Dans les cas où ceci est autorisé par le prospectus du fonds, l'exposition réelle de ce dernier au risque de marché peut être réalisée au travers de contrats financiers qui portent sur des instruments financiers diversifiés. Dans ces cas, le portefeuille du fonds est concentré mais l'utilisation des contrats financiers conduit à diversifier l'exposition au risque du fonds.

5. Tableau « hors-bilan »

Les positions en « hors-bilan » sont classées en « Opérations de couverture » ou « Autres opérations » en fonction de l'objectif recherché dans le cadre de la gestion du fonds

<i>Tableau de concordance des parts</i>			
Nom du fonds :	LABEL EUROPE ACTIONS		
Code portefeuille :	AVU1		
Code ISIN	Catégorie indiquée sur le prospectus/KIID	Affectation des résultats	Parts présentées dans l'inventaire
FR0010792465	C et ou D « A »	Capitalisation et/ou Distribution	RD
FR0007073713	C et ou D « S »	Capitalisation et/ou Distribution	ID

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	177 751 387,83	130 247 499,30
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	67 572 730,78	88 456 212,33
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-52 942 203,45	-52 236 342,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 336 120,03	11 562 831,18
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 209 780,80	-1 626 519,39
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-309 021,04	-496 240,28
Différences de change	34 583,92	-2 839 608,07
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-22 705 513,09	4 097 483,04
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	<i>-8 837 319,43</i>	<i>13 868 193,66</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	<i>13 868 193,66</i>	<i>9 770 710,62</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution d'avoirs	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	-3 437 823,07
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 717 789,31	4 023 895,19
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	177 246 093,49	177 751 387,83

* Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPC (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
TOTAL ACTIF	0,00	0,00
PASSIF		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	0,00	0,00
Hors Bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00
TOTAL Hors Bilan	0,00	0,00

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							1 722 305,10	0,97
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							22 808,30	0,01
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres financiers										
Comptes financiers	1 722 305,10	0,97								
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers										
Comptes financiers	22 808,30	0,01								
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1 GBP	% GBP	Devise 2 CHF	% CHF	Devise 3 SEK	% SEK	Devise N	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	34 635 868,14	19,54	21 479 268,19	12,12	4 299 417,45	2,43	4 195 402,40	2,37
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Créances	48 027,75	0,03					71 281,53	0,04
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Dettes								
Comptes financiers							22 808,30	0,01
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. Ventilation par nature des postes créances et dettes

	31/12/2018
Créances	
Coupons à recevoir	271 702,05
Autres créances	13 966,03
Total des créances	285 668,08
Dettes	
Frais de gestion	-69 811,73
Autres Dettes	-2 895,69
Total des dettes	-72 707,42
Total dettes et créances	212 960,66

3.6. Capitaux propres

MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
ID		
Actions ou parts émises durant l'exercice	260 492	62 592 647,43
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-208 783	-51 049 271,79

	En parts	En montant
RD		
Actions ou parts émises durant l'exercice	20 973,1102	4 980 083,35
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-7 917,9647	-1 892 931,66

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
ID	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

	En montant
RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

3.7. Frais de gestion

	31/12/2018
ID	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Frais de gestion fixes	696 136,98
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/12/2018
RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,46
Frais de gestion fixes	161 092,33
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. Engagements reçus et donnés

<u>Description des garanties reçues par l'OPC</u>				NEANT
Nature de la garantie	Etablissement Garant	Bénéficiaire	Échéance	Modalités
<u>Autres engagements reçus et / ou donnés</u>				NEANT

3.9. Autres informations

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2018
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	31/12/2018
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPC	12 284 575,67
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	12 284 575,67

3.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		0	0	0	0

Acomptes sur plus ou moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
Date	Part	Montant total	Montant Unitaire	
Total acomptes		0	0	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	4 385 456,56	7 827,35
Résultat	3 982 041,31	4 038 791,79
Total	8 367 497,87	4 046 619,14

ID	31/12/2018	29/12/2017
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	8 060 386,20	3 919 535,76
Capitalisation	0,00	0,00
Total	8 060 386,20	3 919 535,76
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	733 386	681 677
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	31/12/2018	29/12/2017
RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	307 111,67	127 083,38
Capitalisation	0,00	0,00
Total	307 111,67	127 083,38
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	53 014,4511	39 959,3056
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	36 802 257,85	25 389 886,59
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 949 802,23	8 388 414,34
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	39 752 060,08	33 778 300,93

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
ID		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	37 116 336,61	31 937 853,81
Capitalisation	0,00	0,00
Total	37 116 336,61	31 937 853,81
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	733 386	681 677
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 635 723,47	1 840 447,12
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 635 723,47	1 840 447,12
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	53 014,4511	39 959,3056
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre d'actions ou parts	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire €
31/12/2014	ID	111 729 171,87	520 954,1226	214,47				36,50
	RD	1 298 628,84	6 142,8708	211,40				33,96
31/12/2015	ID	131 764 100,05	576 678,1226	228,48		5,45	0,486	
	RD	1 968 315,84	8 830,9116	222,88		2,97	0,195	
30/12/2016	ID	126 903 537,54	554 731,5350	228,76		4,90	0,395	-6,48
	RD	3 343 961,76	14 973,7696	223,32		2,65	0,134	-6,32
29/12/2017	ID	168 143 516,08	681 677,0000	246,66				
	RD	9 607 871,75	39 959,3056	240,44				
31/12/2018	ID	165 692 226,92	733 386,0000	225,92				
	RD	11 553 866,57	53 014,4511	217,93			*	

*Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé à la date de détachement du coupon.

3.12. Inventaire détaillé des dépôts et instruments financiers

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
ALLIANZ SE REG COMMON STOCK	28 574	5 004 450,36	EUR	2,82
AMADEUS IT GROUP SA	21 161	1 287 435,24	EUR	0,73
ASML HOLDING NV COMMON STOCK EUR.09	15 907	2 181 804,12	EUR	1,23
ASSA ABLOY AB B COMMON STOCK SEK1.0	74 596	1 164 021,45	SEK	0,66
ASTRAZENECA PLC COMMON STOCK USD.25	108 250	7 083 195,92	GBP	3,99
ATOS SE COMMON STOCK EUR1.0	14 028	1 002 721,44	EUR	0,57
BNP PARIBAS COMMON STOCK EUR2.	90 330	3 565 776,75	EUR	2,01
BOUYGUES SA COMMON STOCK EUR1.	64 673	2 026 851,82	EUR	1,14
BUREAU VERITAS SA COMMON STOCK EUR.12	130 603	2 324 080,39	EUR	1,31
CARREFOUR SA COMMON STOCK EUR2.5	155 616	2 320 234,56	EUR	1,31
COMPASS GROUP PLC COMMON STOCK GBP.1105	197 289	3 626 838,06	GBP	2,05
DASSAULT SYSTEMES SA COMMON STOCK EUR.5	19 014	1 971 751,80	EUR	1,11
DEUTSCHE POST AG REG COMMON STOCK	127 582	3 050 485,62	EUR	1,72
DEUTSCHE TELEKOM AG REG COMMON STOCK	299 816	4 443 273,12	EUR	2,51
DIAGEO PLC COMMON STOCK GBP.2893518	128 179	3 991 535,90	GBP	2,25
DNB ASA COMMON STOCK NOK10.0	78 382	1 093 923,30	NOK	0,62
ESSILORLUXOTTICA COMMON STOCK EUR.18	20 540	2 268 643,00	EUR	1,28
GALP ENERGIA SGPS SA COMMON STOCK EUR1.	212 599	2 932 803,21	EUR	1,65
GIVAUDAN REG COMMON STOCK CHF10.0	1 069	2 159 059,37	CHF	1,22
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL COMMON STOCK EUR.03	103 123	2 304 799,05	EUR	1,30
ING GROEP NV COMMON STOCK EUR.01	330 403	3 109 092,23	EUR	1,75
INTESA SANPAOLO COMMON STOCK NPV	1 536 614	2 980 723,84	EUR	1,68
JCDECAUX SA COMMON STOCK	103 750	2 543 950,00	EUR	1,44
JULIUS BAER GROUP LTD COMMON STOCK CHF.02	41 612	1 292 782,07	CHF	0,73
L OREAL COMMON STOCK EUR.2	16 009	3 221 010,80	EUR	1,82
LEGRAND SA COMMON STOCK EUR4.	33 947	1 673 587,10	EUR	0,94
LINDE PLC COMMON STOCK EUR.001	32 098	4 447 177,90	EUR	2,51
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP COMMON STOCK GBP.06918605	60 258	2 727 068,09	GBP	1,54
LONZA GROUP AG REG COMMON STOCK CHF1.0	8 590	1 941 497,03	CHF	1,10
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI COMMON STOCK EUR.3	10 552	2 724 526,40	EUR	1,54
MERCK KGAA COMMON STOCK	46 907	4 220 691,86	EUR	2,38
MICHELIN (CGDE) COMMON STOCK EUR2.	17 233	1 494 101,10	EUR	0,84
NATIONAL GRID PLC COMMON STOCK	386 350	3 289 495,52	GBP	1,86
NESTLE SA REG COMMON STOCK CHF.1	68 742	4 867 877,90	CHF	2,75
ORANGE EUR4	301 579	4 268 850,75	EUR	2,41
PERNOD RICARD NPV	24 816	3 556 132,80	EUR	2,01
PEUGEOT SA COMMON STOCK EUR1.	86 920	1 620 623,40	EUR	0,91
PRUDENTIAL PLC COMMON STOCK GBP.05	180 822	2 824 493,83	GBP	1,59
PUMA SE COMMON STOCK	4 884	2 085 468,00	EUR	1,18
RANDGOLD RESOURCES LTD COMMON STOCK USD.05	30 292	2 209 252,21	GBP	1,25
REPSOL SA RIGHT	226 204	90 481,60	EUR	0,05
ROCHE HOLDING AG GENUSSSCHEIN COMMON STOCK	31 293	6 758 999,20	CHF	3,81
REPSOL SA COMMON STOCK EUR1.	226 204	3 184 952,32	EUR	1,80
SAP SE COMMON STOCK	18 386	1 598 294,98	EUR	0,90
SCHNEIDER ELECTRIC SE COMMON STOCK EUR4.0	28 917	1 726 923,24	EUR	0,97
SHIRE PLC COMMON STOCK GBP.05	31 407	1 599 130,86	GBP	0,90
SIEMENS HEALTHINEERS AG COMMON STOCK	91 315	3 337 106,68	EUR	1,88
EQUINOR ASA COMMON STOCK NOK2.5	167 079	3 101 479,10	NOK	1,75
SUEZ EUR4	223 364	2 575 386,92	EUR	1,45
SWEDBANK AB	160 694	3 135 396,00	SEK	1,77
SYMRISE AG COMMON STOCK	24 316	1 568 382,00	EUR	0,88
TOTAL SA COMMON STOCK EUR2.5	108 479	5 009 560,22	EUR	2,83
UNIBAIL RODAMCO WESTFIELD REIT EUR.5	18 149	2 457 374,60	EUR	1,39

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
UNILEVER PLC COMMON STOCK GBP.0311	84 843	3 883 655,13	GBP	2,19
VALEO SA COMMON STOCK EUR1.0	39 081	996 956,31	EUR	0,56
VODAFONE GROUP PLC COMMON STOCK USD.2095	1 996 566	3 401 202,62	GBP	1,92
WARTSILA OYJ ABP COMMON STOCK	90 870	1 262 638,65	EUR	0,71
ZURICH INSURANCE GROUP AG COMMON STOCK CHF.1	17 144	4 459 052,62	CHF	2,52
TOTAL Actions & valeurs ass. neg. sur un marche regl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous)		163 049 060,36		91,99
TOTAL Actions & valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile		163 049 060,36		91,99
TOTAL Actions & valeurs assimilees		163 049 060,36		91,99
AXA WORLD FUNDS FRAMLINGTON AXA WF FRAM WMN EMPOWR ICEUR	25 200	2 560 320,00	EUR	1,44
AXA TRESOR COURT TERME AXA TRESOR COURT TERME C	3 302,5565	8 049 774,40	EUR	4,55
AXA WORLD FUNDS FRAMLINGTON AXA WF FRM HUMAN CAP I EUR A	9 852,208	1 674 481,27	EUR	0,94
TOTAL OPCVM et equivalents d'autres Etats membres de l'UE		12 284 575,67		6,93
TOTAL Titres d'OPC		12 284 575,67		6,93

Label Europe Actions

Société de gestion : AXA Investment Managers Paris – Siège social :Tour Majunga - La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide - 92800 Puteaux – Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n°GP 92-08 en date du 7 avril 1992
Société Anonyme au capital de 1 384 380 euros – SIREN 353 534 506 RCS Nanterre

